

Globalisation

Les investissements à l'étranger augmentent-ils ou réduisent-ils l'emploi ?

8 mai 2006

Numéro 17-1

dossierpolitique

Globalisation : les investissements à l'étranger augmentent-ils ou réduisent-ils l'emploi ?

L'essentiel en bref

La globalisation n'est pas un phénomène nouveau. Ce n'est pas non plus le résultat d'un programme politique. En fait, il y a toujours eu des échanges planétaires ; toutefois, l'ampleur et l'intensité des ces échanges se sont beaucoup modifiées au fil du temps, selon les catégories de biens et les facteurs considérés.

Comment l'internationalisation permanente de l'économie se répercute-t-elle sur l'emploi, notamment en Suisse ? Telle est la question à laquelle le présent dossier politique tente de répondre. Il examine aussi les chances de développement qui s'offrent aux pays émergents, en transition et en développement. Les expériences de la globalisation faites à ce jour se déclinent en huit thèses qui viennent éclairer les mythes entourant ce thème. Ces thèses se fondent à la fois sur des constats économiques et sur des études empiriques.

Position d'économiesuisse

Les échanges mondiaux de marchandises, de technologies et de connaissances offrent à une économie davantage de chances qu'ils ne comportent de risques. En raison de son très haut degré d'interpénétration internationale, l'économie suisse a un intérêt particulier à l'existence de marchés ouverts.

Les investissements effectués par les entreprises helvétiques à l'étranger renforcent le nombre et la qualité des emplois dans notre pays. Car pour la plupart, ces investissements ne visent pas à diminuer les coûts, mais à conquérir de nouveaux marchés. Toutefois, la globalisation implique aussi certaines adaptations douloureuses. Le fardeau n'est pas toujours réparti de manière égale. Pour l'heure, nombre de pays en développement parmi les plus pauvres n'ont pas tiré un profit suffisant, voire pas de profit du tout, d'une répartition du travail plus intensive. La raison provient souvent de la corruption des gouvernements, de la faiblesse des institutions et d'une intégration insuffisante de la population dans le processus de développement.

Nous vivons dans un monde de plus en plus ouvert. Définie comme une allocation du travail et du capital à l'échelle planétaire et comme un échange mondial de marchandises, de technologies et de connaissances, la globalisation est devenue synonyme de chances ou de risques, de peurs ou d'espoirs. En fait, elle n'est ni récente, ni le fruit d'un programme politique. Car cette pratique d'échanges a toujours existé de mémoire d'homme. C'est son ampleur et son intensité, de même que les catégories de marchandises et de facteurs concernés, qui ont beaucoup évolué avec le temps. La globalisation est un processus irréversible. Son principal moteur – en plus de l'ouverture des marchés et des politiques de libéralisation – est le progrès technique enregistré notamment dans les domaines de l'information, de la communication et des transports¹. Ces développements ont en particulier les trois répercussions suivantes :

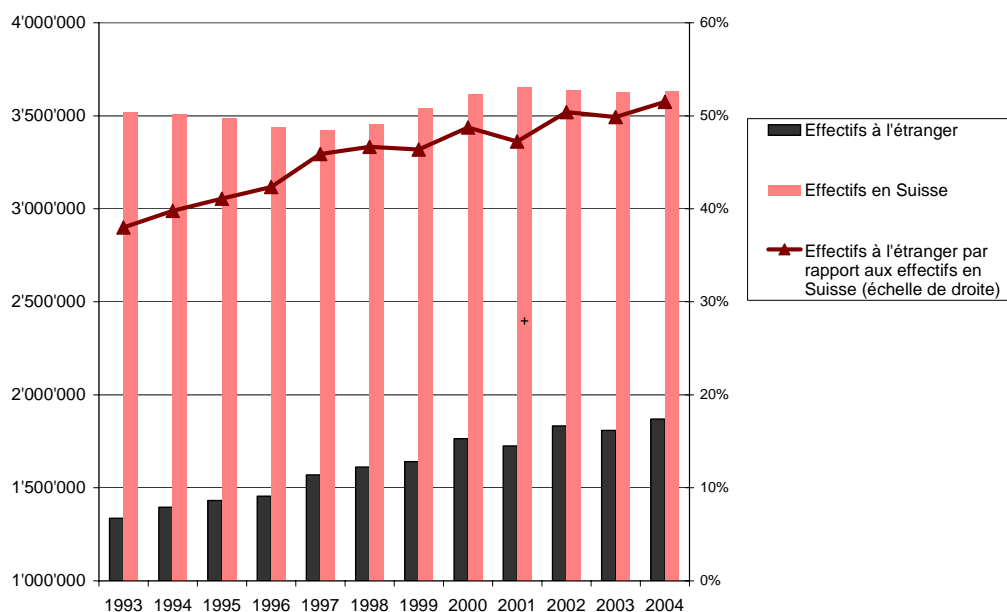
1. Pour un nombre croissant de produits et de services, de même que pour les fonds propres et le capital emprunté, d'importants marchés se créent,

à l'échelle mondiale dans certains cas. La concurrence est renforcée, puisque le champ des compétiteurs devient beaucoup plus hétérogène. Il est, d'ailleurs, de plus en plus difficile de se tenir à l'écart de ce monde d'échanges.

2. Les nouvelles technologies permettent d'optimiser et de mieux piloter la production, dans un climat de grande transparence des coûts. Cela se traduit en particulier par des spécialisations verticales sur différents sites. Dès lors, les coûts de la place helvétique se mesurent à l'aune des progrès de la productivité du travail obtenus dans les nouveaux pays cibles grâce à des technologies modernes transférables. L'entreprise transnationale prend la relève de l'exportateur traditionnel rivié à son pays de domicile.

3. Les progrès des communications permettent aussi de réaliser des gains de productivité stupéfiants, surtout dans le secteur des services. D'où un potentiel d'efficacité important. Bien des services qui, jusqu'ici, exigeaient un contact physique avec la clientèle peuvent être fournis aujourd'hui sans considération de distance.

Graphique 1 : Evolution des effectifs à l'étranger par rapport aux effectifs en Suisse



¹ Cf. Gehrig, Bruno : *La Suisse – une économie en mutation*, discours du 200^e anniversaire de la Chambre de commerce et de l'Association patronale de Winterthour, 22 juin 2001

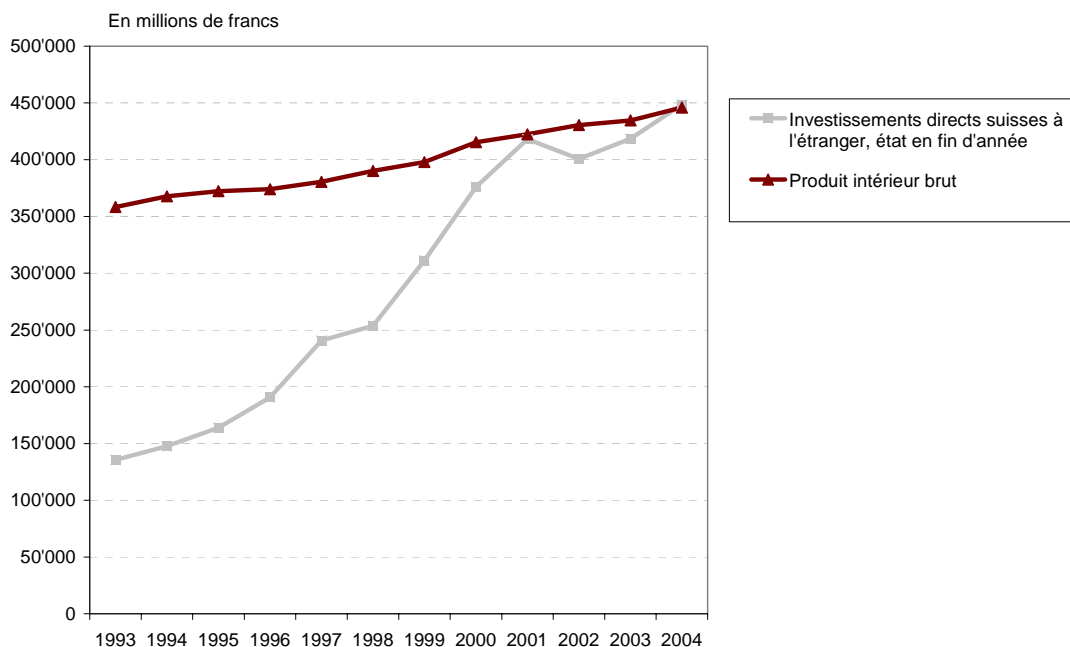
L'internationalisation de l'économie suisse

C'est dans ce contexte qu'il faut considérer l'internationalisation de plus en plus marquée de l'économie suisse ces dix à quinze dernières années, mouvement dont témoigne avant tout l'accroissement des effectifs des entreprises helvétiques à l'étranger². En 2004, celles-ci occupaient environ 1,8 million de travailleurs hors de nos frontières. Sur la durée, ces effectifs à l'étranger ont progressé bien davantage que l'emploi dans le pays : la part du personnel à l'étranger mesurée à l'effectif national (quote-part de l'emploi à l'étranger) est ainsi passée de 25 % en 1988 à 50 % en 2003. Entre 1993 et 2003, l'industrie a augmenté de 25 % ses effectifs à l'étranger ; parallèlement, elle a réduit l'emploi domestique de 15 %. En termes d'évolution des effectifs, les secteurs de la construction, du textile et de l'habillement, du travail du bois ainsi que des métaux, des machines et des véhicules comptent parmi les perdants de la mutation structurelle. Les services, en revanche, ont vu leurs effectifs augmenter à l'intérieur comme à l'extérieur, mais la croissance a

été de 52 % à l'extérieur et de 7 % seulement à l'intérieur.

Parallèlement à leurs effectifs hors de Suisse, les entreprises helvétiques ont aussi augmenté en valeur leurs investissements directs à l'étranger³. Rapportés au PIB, ceux-ci sont passés de 26 % en 1988 à 100 % en 2004. En d'autres termes, les capitaux investis à l'étranger par les entreprises suisses (445 mrd fr. en 2004) correspondent à peu près à la performance économique annuelle de notre pays. Les principaux investisseurs directs suisses sont les sociétés financières et holdings, ainsi que les banques et les assurances, suivis des secteurs de la chimie et des plastiques, des machines, des métaux ainsi que de l'électronique, de l'optique, de l'énergie et de l'horlogerie. Les atouts de la place économique suisse sont donc déterminants pour nos investissements directs à l'étranger. Pour compléter ce tableau, signalons qu'au cours de la période observée, les investissements étrangers en Suisse ont, eux aussi, progressé sensiblement, soit de 9 % du PIB en 1985 à 46 % en 2004.

Graphique 2 : Evolution des investissements directs suisses à l'étranger, état en fin d'année



Source : BNS, Bulletin mensuel de statistiques économiques, avril 2006

² Cf. Credit Suisse : *La Suisse en mutation – les branches comme composante de la croissance*. Economic Briefing n° 41, Zurich 2005

³ Cf. Credit Suisse : *La Suisse en 1^{ère} ligue des investisseurs directs*. Spotlight, 2 février 2004

Pareille évolution engendre des craintes et des incertitudes, tout spécialement dans les périodes de chômage élevé et persistant. Deux thèses s'affrontent à ce propos : celle de la substitution et celle de la complémentarité.

D'après la première, le développement économique des entreprises suisses à l'étranger se fait au détriment des activités sur sol helvétique et se traduit donc par des suppressions d'emplois indigènes⁴. Selon cette thèse, le niveau défavorable des coûts en Suisse, en particulier les salaires élevés et la densité réglementaire, en sont à l'origine. Cette théorie conclut que les flux d'investissements ne prennent donc qu'une seule direction, celle qui va des pays riches en capitaux vers les pays pauvres en capitaux, c'est-à-dire des pays industrialisés vers les pays émergents, en transition ou en développement. La principale destination des investissements directs serait les industries à fort coefficient de travail humain, qui offrent des possibilités d'économies de coûts particulièrement importantes, liées aux transferts de production dans des pays à bas salaires.

La thèse de la complémentarité postule au contraire que le développement des activités économiques à l'étranger n'est que le prolongement logique du haut degré d'interpénétration de l'économie mondiale, laquelle s'est surtout manifestée jusqu'ici dans le commerce international. Ce développement est donc essentiellement favorisé par la baisse des coûts de transaction des investissements directs transfrontaliers. Dans cette optique, il s'agit donc pour les entreprises de conquérir d'importants marchés stratégiques à l'étranger, de mettre sur pied des réseaux de service et de distribution, ainsi que leurs propres centres de production et de recherche. Pour l'entreprise, la première question est de savoir comment exploiter encore plus efficacement, à l'échelle internationale, son savoir-faire spécifique, ses techniques de management, sa réputation, etc. Son déploiement sur des sites étrangers vient compléter ses activités domestiques et contribue, ainsi, à maintenir ou à créer des emplois en Suisse. Ces éléments constituent la thèse de la complémentarité.

Constats en faveur de la complémentarité

Etant donné que l'internationalisation ne faiblit pas,

déterminer laquelle des deux hypothèses évoquées ci-dessus est correcte n'intéresse pas seulement les universitaires, mais revêt aussi une importance de premier ordre en matière de politique économique. De nombreuses enquêtes empiriques ont été réalisées à ce sujet ces dernières années, surtout par le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'EPFZ. Quelles que soient les données et les méthodes utilisées, ces enquêtes confortent pour l'essentiel la thèse de la complémentarité ; autrement dit, les investissements directs ne constituent pas une concurrence nuisible aux exportations helvétiques, mais contribuent au contraire à consolider la place économique suisse. Quels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer de ces enquêtes ?

Premièrement : les motifs d'un transfert de la production à l'étranger

Le principal motif à l'origine d'un transfert de la production à l'étranger est la volonté de conquérir ou de développer des marchés étrangers. Des aspects de coûts et de réglementation jouent également un rôle, mais ne sont pas déterminants. Si les transferts de production étaient motivés par des considérations de coûts, il faudrait s'attendre à ce que les branches dont les investissements à l'étranger sont supérieurs à la moyenne voient le nombre de leurs emplois domestiques reculer sensiblement. Or, il n'en est rien. Dans le choix d'un lieu d'implantation à l'étranger, les différences de salaires jouent sans conteste un rôle important, mais pas déterminant. De plus, les flux d'investissement ne vont pas uniquement des pays riches aux pays pauvres ; pour l'essentiel, ils circulent entre les pays riches eux-mêmes, c'est-à-dire entre pays qui, en termes de coûts salariaux et de réglementations des marchés, ne diffèrent guère de la Suisse. Malgré l'importance croissante de la Chine et des pays émergents d'Europe centrale et orientale, la plus grande part des investissements directs suisses (76 % en 2004) prend encore et toujours le chemin des pays industrialisés.

Deuxièmement : les investissements directs par branches

On constate que la majorité des investissements directs provient des principales branches exportatrices. Cela milite également en faveur de la complémentarité. Dans ces branches, au surplus, les fonctions

⁴ Cf. Arvanitis, S./Bezzola, M./Donzé, L./Hollenstein, H. : *Globalisation, progrès technique et structure de qualification de l'économie suisse*. KOF/EPFZ 2000

« *headquarters* » jouent un rôle relativement important. Elles intéressent, en général, des entreprises à fort emploi de technologie et de capital humain. Ainsi, dans l'industrie pharmaceutique, qui compte en Suisse parmi les investisseurs directs les plus importants, le nombre des employés a progressé de 53 % entre 1990 et 2004, pour atteindre 31'000. Dans cette industrie, 1'000 francs de valeur ajoutée engendrent 1'100 francs de richesse nouvelle dans le reste de l'économie nationale. On estime le multiplicateur des places de travail et des heures ouvrées ainsi générées à une valeur de 3,2. En termes d'emploi, cela signifie que la branche pharmaceutique n'a pas seulement la responsabilité de 31'000 emplois, mais de 101'000⁵.

Troisièmement : la création d'emplois en Suisse et à l'étranger

Il y a bien sûr des branches et des entreprises qui créent des emplois à l'étranger tout en réduisant leurs effectifs dans le pays. Ce sont surtout ces cas qui défraient l'actualité et sur lesquels se focalise le débat public. Mais c'est l'exception plutôt que la règle. L'observation empirique montre que dans les branches structurellement faibles, la délocalisation d'emplois à l'étranger ne résulte pas nécessairement d'investissements directs. Au contraire, le cas type semble être en l'occurrence celui d'une entreprise dont les activités diminuent dans le pays face à des concurrentes venues de l'étranger et qui prennent de plus en plus d'importance. Les investissements directs internationaux ne sont pas des mesures défensives prises par des branches structurellement faibles pour surmonter des problèmes de coûts dans leur pays de domicile, mais bien plutôt des mesures d'expansion de branches compétitives qui veulent reproduire à l'étranger les succès qu'elles enregistrent sur le marché domestique⁶.

Des études empiriques soutiennent pour l'essentiel la thèse de la complémentarité, ce qui signifie que les investissements directs ne constituent pas une concurrence nuisible aux exportations suisses, mais contribuent au contraire à consolider la place économique suisse.

Quatrièmement : les effets des investissements à l'étranger sur le marché du travail

Les effets des investissements à l'étranger sur le marché du travail ne sont pas uniquement quantitatifs, mais aussi qualitatifs. Les entreprises qui veulent exploiter les avantages d'échelle spécifiques à leur centre logistique créent dans le pays de nouvelles possibilités d'emploi et tendent à transférer les emplois du secteur manufacturier à l'étranger. Dans de très nombreux cas, le solde de l'opération est positif, comme on peut l'observer dans l'industrie chimique et pharmaceutique. Les nouveaux emplois créés dans le pays sont le plus

souvent des postes du domaine des services aux exigences relativement élevées en termes de qualifications, alors que les emplois supprimés sont plutôt de caractère industriel. Le renforcement des activités des entreprises suisses à l'étranger contribue, ainsi, au mouvement général de mutation structurelle qui voit les services se développer au détriment de l'industrie. Enfin, les investissements directs ont un effet neutre sur l'emploi et les exportations lorsqu'ils portent à l'étranger sur des biens ou des services que les entreprises doivent produire ou fournir sur place.

Cinquièmement : le marché du travail dans le domaine des bas salaires

Le marché du travail, principalement dans le domaine des bas salaires, est mis sous pression par la globalisation. En effet, l'offre de travail augmente dans le monde et le progrès technique exige du personnel bien formé.

Dès lors, on peut répondre à la question posée en titre en affirmant que les investissements à l'étranger soutiennent, plutôt qu'ils ne mettent en péril, l'emploi en Suisse.

Conséquences de politique économique

Dans un marché global ouvert, nous ne pouvons pas savoir comment nos structures économiques évolueront. On trouve dans tous les pays industrialisés, bien sûr, les célèbres « technologies du futur » (exemples : biotechnologie et technologie génétique, nanotechno-

⁵ Cf. Plant Economics / BAK Bâle Economics : *Bedeutung der Pharmaindustrie für die Schweiz*. Regensdorf / Basel 2005

⁶ Cf. Klodt, Henning : *Mehr Arbeitsplätze durch Auslandsinvestitionen*. Paru dans : Die Weltwirtschaft. Cahier 4. Kiel 2004

logie, neuroinformatique, etc.). Il s'agit incontestablement de domaines techniques importants ; mais en tant que tels, ils ne sont pas nécessairement promoteurs de grands succès commerciaux. Dans un système ouvert, le succès ne sourit qu'à ceux qui sont capables de s'adapter de manière dynamique à un marché en perpétuelle transformation. Nous ne pouvons pas prévoir l'avenir et ignorons donc ce que nous produirons et exporterons exactement dans le futur⁷. Nous

pouvons néanmoins affirmer que pour un niveau de prix et de coûts donné, il s'agira sans doute toujours de produits et de services nouveaux ou de plus en plus perfectionnés, car les produits moins récents pourront très probablement se fabriquer ailleurs à meilleur compte.

Aujourd'hui, créativité et innovation impliquent le plus souvent la présence des quatre éléments suivants : technologie, talent, ouverture et financement⁸. Il faut donc assurer à tous niveaux la plus haute qualité possible d'enseignement et de formation continue ; nous avons besoin de Hautes écoles performantes, offrant de meilleures conditions d'encadrement. En outre, la priorité doit être donnée à la recherche et au transfert rapide du savoir scientifique. A cette fin, élaborer de nouveaux instruments n'est pas prioritaire. Mais il faut que les Hautes écoles disposent d'une plus grande autonomie et qu'elles entretiennent des relations plus constructives avec l'économie, en particulier avec les PME.

La Suisse doit aussi pouvoir s'enthousiasmer à nouveau pour les technologies nouvelles. La confrontation des idées est normale dans une société ouverte. L'apport fondamental de la technologie et de l'innovation pour la prospérité générale, et la maîtrise des défis économiques et de société doivent, toutefois, être reconnus sur le plan national comme à l'échelle mondiale. Faire partager cette notion est une tâche

importante qui incombe surtout aux Hautes écoles et à l'économie.

La façon dont l'avenir se présentera à nous ne dépend pas seulement du hasard : notre pays a de bonnes chances de conserver et de créer des emplois intéressants, avec des niveaux d'exigence variés. Pour y parvenir, il faut construire un consensus sur le thème de la Suisse comme lieu attrayant pour les entreprises. Un tel « contrat de société » devrait prévoir :

Aujourd'hui, créativité et innovation impliquent le plus souvent la présence des quatre éléments suivants : technologie, talent, ouverture et financement. Il faut donc assurer à tous niveaux la plus haute qualité possible d'enseignement et de formation continue ; nous avons besoin de Hautes écoles performantes, offrant de meilleures conditions d'encadrement.

- un budget fédéral consolidé qui accorde la priorité aux dépenses d'investissement (formation et recherche) plutôt qu'aux dépenses de consommation, ainsi qu'un droit fiscal favorable à l'innovation ;
- des marchés ouverts vers l'extérieur et une concurrence intense sur le marché intérieur ;
- un environnement réglementaire acceptable ;
- une politique de la santé et une politique sociale raisonnables et finançables.

La globalisation offre à d'innombrables habitants de la planète, plus que jamais auparavant, la chance de s'épanouir, de vivre en sécurité et de prospérer. Mais, dans un climat de compétition plus rude, le risque existe pour les personnes économiquement moins performantes d'être plus vite mises à l'écart, ce qui peut être source de dommages à la cohésion sociale. Les gens se montrent ouverts et positifs à l'égard de la globalisation seulement si le ciment social de leur pays n'en souffre pas. Notre prospérité et notre bien-être dépendent exclusivement de nous-mêmes. Il est tout à fait possible pour la Suisse d'acquérir de nouvelles compétences tout en conservant ses atouts traditionnels, si elle consent à cette fin les efforts nécessaires.

La mondialisation offre des opportunités aux pays industrialisés mais également aux pays émergents, en transition et en développement. Cela suppose des conditions-cadre légales stables (sécurité du droit, liberté contractuelle, garantie de la propriété), une bonne gouvernance et une forte implication de la population dans le processus de développement national.

⁷ Cf. Hildebrand, Philipp M. : *Offene Welt – weltoffene Schweiz. Vortrag vor dem Swiss Economic Forum*. Thoune, 7 mai 2004

⁸ Cf. Doerig, Hans-Ulrich : *Lust auf Zukunft statt Vogel-Strauss-Politik. Die Arbeitsplätze der Schweiz in zehn Jahren*. Paru dans : Neue Zürcher Zeitung, 11/12 juin 2005

Les expériences du passé nous permettent de dégager quelques thèses générales en guise de conclusion provisoire :

Thèse 1

La globalisation au sens d'une intensification des contacts, de l'échange et de l'information exerce une influence très favorable sur l'économie et la société. Chaque pays décide lui-même de l'usage qu'il en fait pour assurer son propre développement. Il n'existe pas, à ce sujet, de recommandations politiques valables pour tous.

Thèse 2

Une intégration plus étroite dans l'économie mondiale a des effets positifs non seulement sur les conditions-cadre, mais aussi sur la croissance de l'économie nationale, autrement dit sur le revenu per capita. Ces gains de prospérité ne sont toutefois pas répartis uniformément entre les pays et les divers groupes sociaux.

Thèse 3

Il existe un rapport positif entre, d'une part, la qualité des conditions-cadre institutionnelles et l'infrastructure sociale d'un pays et, d'autre part, sa croissance économique.

Thèse 4

Le marché du travail, plus spécialement dans le secteur des bas salaires, est mis sous pression par la globalisation. En effet, l'offre de travail augmente et le progrès technique exige de la main d'œuvre bien formée. Cela met en exergue l'importance de la formation et du perfectionnement professionnel.

Thèse 5

Les gens se montrent ouverts et positifs à l'égard de la globalisation seulement si le ciment social de leur pays n'en souffre pas.

Thèse 6

Malgré l'accroissement de la population mondiale, la proportion de personnes pauvres, dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, a nettement diminué à la faveur de la globalisation. C'est particulièrement le cas dans les pays qui se sont ouverts au commerce mondial (principalement les pays d'Asie).

Thèse 7

Dans les pays en développement, la pauvreté ne résulte pas de la globalisation, mais avant tout de l'arbitraire politique, de la bureaucratie et de la corruption. Cela justifie l'exigence d'une « bonne gouvernance » dans les pays en développement comme préalable à une aide publique.

Thèse 8

Des études empiriques montrent que l'on peut parvenir à un niveau élevé de rémunération et de prospérité dans des pays aux structures institutionnelles extrêmement diverses ou qui pratiquent des approches juridiques et normatives différentes ainsi qu'un interventionnisme d'une ampleur variable.

Thèse 9

L'affirmation selon laquelle la globalisation dépouille l'Etat national de son pouvoir souverain et le relègue de son rang de gardien des équilibres à celui de simple acteur économique dont le rôle se limite à veiller à l'attractivité du pays pour les entreprises, fait abstraction du fait que l'Etat conserve une marge de manœuvre considérable en tant que gardien du bien public. Dans l'autre sens, la globalisation fixe des limites à la (sur)puissance de l'Etat, ce qui, dans une optique libérale, est positif.

Thèse 10

La globalisation exige un certain cadre légal (FMI, OMC) pour réduire les coûts de transaction. Ce cadre, cependant, déborde toujours plus le domaine économique (pour englober les droits de l'homme, la démocratie, le désarmement et les crimes de guerre) et se traduit par l'élaboration des codes les plus divers, au sens de « *soft law* ». L'économie a tout intérêt à suivre attentivement cette évolution.

Pour toutes questions :

rudolf.walser@economiesuisse.ch